



**Association des SENIORS GOLFEURS
des PAYS DE LA LOIRE**

www.sgpdll.com (site officiel)

ANNEE 2016

Tables des matières

PAGES

- 3 à 5 Compte rendu du Conseil d'Administration du 18 novembre 2015
- 6 Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2015
- 7 à 9 Rapport moral 2015 du Président
- 10 & 11 Rapport financier 2015 du Trésorier
- 12 à 15 Compte rendu de l'A.G. du 16 décembre 2015
- 16 **Prix des green-fee pour 2016**
- 17 à 19 Statuts de l'association
- 20 & 21 Règlement intérieur
- 22 Palmarès 2015
- 23 & 24 **Règlement des matchs-play de la saison 2016**
- 25 à 27 Matchs-play : calendriers & composition des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} divisions 2016
- 28 Feuille de match pour les matchs-plays 2016
- 29 **Règlement des greensomes 2016**
- 30 Dotation pour les greensomes 2016
- 31 & 32 **Championnats stableford par équipes et individuel - Règlement 2016**
- 33 Dotation pour les stableford 2016
- 34 & 35 **Règlement du Trophée Michel RAULT**
- 36 Dotation pour le Trophée Michel RAULT
- 37 Calendrier (~~version 3bis du 14.01.16~~) des Stableford et des Greensomes (pb de collage)
- 38 **Aide mémoire pour l'organisation d'une compétition**
- 39 **Exportation d'une compétition**
- 40 Conseils aux joueurs afin de **combattre le jeu lent**
- 41 **Compte rendu d'une journée de compétition**
- 42 Feuille d'inscription et de renseignement pour l'adhésion des membres
- 43 **Modèle d'invitation aux compétitions**
- 44 **Feuille d'inscription d'une équipe aux compétitions**
- 45 Conseil d'Administration 2016
- 46 Liste des délégués et de leurs suppléants 2016 (mise à jour le 22.01.16)



Compte rendu du Conseil d'Administration qui s'est tenu au golf de L'ILE d'OR, le 18 novembre 2015

Le Président ouvre la séance à 10h40 et remercie les présents.

Onze des douze administrateurs sont présents (Nicole Pasquier est absente et excusée). Michel Rault, ancien président et membre d'honneur est également présent. Le Président rappelle l'ordre du jour puis passe la parole au secrétaire.

- Évocation de la saison sportive écoulée.

Le Calendrier 2015

Peu de perturbations cette année du fait de la prise en compte en amont des trophées seniors de la Ligue et de la CAEF, le calendrier se stabilisera à la version 9.

Matches Plays

Bon déroulement des rencontres, un report seulement et quelques inversions des rencontres aller et retour qui se feront par accords directs entre les délégués.

Un rappel est fait de l'organisation 2015 et des équipes gagnantes par division.

Greensomes

Bonne participation en 2015 (272 équipes différentes ont joué à 1, 2 ou 3 tours). La participation par rencontre variera de 18 équipes à 92 équipes avec une moyenne à 54 équipes. A noter : 59 des 67 équipes qualifiées ont joué la finale.

Championnat par équipes en stableford

Rappel du classement final (trophée Jean Bentz) et des vainqueurs des Trophées Est/Ouest. La correction des scores de la ZTA aura apporté 45 à 110 pts de plus par club et le classement général aurait été assez différent sans correction de la ZTA.

Puis est exposée une analyse de la participation:

Pour un même club elle sera de 0 à 61 participants sur une rencontre et en moyenne sur les 10 tours de 6,8 à 32,6 participants par club. La moyenne par club à l'extérieur est de 6,4 à 28,6 participants et de 25,3% à 51,7% des adhérents du club

Classements individuels

Rappel des champions en brut, seniors 2 et par séries dont une série Dames.

Le palmarès détaillé, par équipes et nominatif, de toutes ces compétitions est visible sur notre site

- Présentation de la situation financière.

Le trésorier explique les différents postes de recettes et de dépenses.

L'association a enregistré les adhésions de 1255 membres (soit 5% de plus qu'en 2014) ce qui constitue un record.

Les compétitions (hors match-play) ont totalisé 6834 départs générant autant de droits de jeu. Les recettes arrêtées avant le CA s'élèvent à 93713 euros et les dépenses à 94648 euros. Le déficit (volontaire pour compenser l'excédent 2014) est de 935 euros au 17 novembre. Certains clubs en 2015 ont demandé un retour sur les droits de jeu. Le trésorier s'inquiète de cette pratique qui pourrait s'étendre. Une analyse au cas par cas est à faire.

- Examen du projet de calendrier et de règlement pour 2016.

Le secrétaire présente un calendrier 2016 des «événements golf seniors» intégrant les Trophées seniors de la Ligue afin de proposer des dates pour que nos rencontres ne se superposent pas avec ces Trophées Seniors de la Ligue. Après calage de quelques dates et en prenant en compte les statistiques montrées plus tôt les dispositions suivantes sont adoptées pour les compétitions en 2016.

Match-play

Maintien des 3 divisions et prise en compte des nouvelles compositions des divisions suite aux montées et aux descentes. La 3^{ème} division ne compte que 13 équipes (Anjou et Ile d'Or ne présenteront pas d'équipe B).

Le tableau des rencontres est reconduit : 1/8 et 1/4 de finales en matchs aller et retour puis match unique sur terrain neutre pour les $\frac{1}{2}$ finales et les Finales.

Dans chaque division les 16 équipes sont réparties : 8 en zone Est et 8 en Zone Ouest. **Puis le Président procède, au cours du CA, au tirage au sort des rencontres.**

La saisie des résultats par les délégués est reconduite. A cette occasion, le secrétaire rappelle qu'il organisera une demi-journée « d'aide à la prise de fonction » à l'attention des nouveaux délégués et des nouveaux suppléants. Elle sera organisée courant janvier (date et lieu seront précisés plus tard). Les autres délégués qui le souhaitent pourront y participer.

Le trophée Michel RAULT aura lieu les mardis 3 et 10 mai.

Nouveauté en 2016 : le critérium sera ouvert à tous donc jusqu'aux **index 28,4.**

Greensomes

Pour tenir compte de l'engouement pour cette formule de jeu, **5 rencontres seront planifiées par tour, 3 en Ouest et 2 en Est**, ce qui devrait réduire le nombre d'équipes par parcours et aussi la durée globale de ces rencontres. Les greensomes sont répartis pour équilibrer le nombre de rencontres déjà attribuées aux clubs depuis 2010 (hors MP et stableford) et également sur les parcours de 9 trous.

Stablefords par équipes

Pour réduire le nombre d'inscrits et la durée des rencontres en Ouest, il y aura **4 rencontres par tour en ouest**. Contrairement aux années 2014 et 2015 (où 2 clubs ne recevaient qu'une fois), **les 16 clubs recevront 2 fois**, mais dans ce cas il n'y aura que **8 tours en Ouest et tous les tours seront retenus pour le cumul**.

Les 10 tours en Est sont maintenus pour que chaque club reçoive 2 fois. Mais comment réaliser un classement commun ? Plusieurs propositions sont examinées dont celle de prendre les 8/10^{ème} du cumul en Est, mais pas de décision définitive en CA.

Le Président procède en CA aux tirages au sort des lettres et des clubs

Le calendrier 2016 sera constitué à partir de ces tirages au sort.

- **Préparation de l'AG du 16 décembre qui aura lieu au même endroit : désignation du tiers sortant, candidatures et organisation de l'élection.**

Sont sortants :

Daniel SOUL (Vice Président), Alain SMONDACK (Secrétaire), Nicole PASQUIER (Trésorière Adjointe) & Patrick BALAGUER (Secrétaire Adjoint).

Ils ont fait connaître leur décision de se représenter.

Un appel à candidature sera néanmoins fait sur la convocation à l'AG.

- **Elaboration de l'ODJ de l'AG.**

Le Président précise les points à mettre à l'ordre du jour de l'AG.

Il informe le CA, qu'avec le trésorier, ils se sont mis en quête d'un nouveau vérificateur aux comptes, la précédente ayant demandé à ne plus prester pour l'Association.

- **Questions diverses.**

Un joueur qui s'inscrit à titre individuel à une rencontre alors que son club n'y est pas prévu, doit-il être récompensé s'il est parmi les lauréats du jour ? : OUI

Le président informe le CA des **couleurs des polos pour 2016** : ils seront Bordeaux pour les Messieurs et Bleu ciel pour les Dames, avec un changement de matière, (Un essai est prévu lors de l'AG pour s'assurer des tailles)

La **rencontre Pays de la Loire / Bretagne** est prévue à St Jean de Monts et Pornic.

La **journée de clôture 2016** aura lieu dans la Sarthe, les golfs envisagés pour les compétitions dites « finales » sont Sargé, Le Mans et Alençon.

Cotisation 2016 : il sera proposé à l'AG que celle-ci reste à **40 euros**.

Le Président lève la séance à 13h30.

Le Secrétaire.

CA du 18.11.15 page 3/3

Ordre du jour
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
GOLF DE L'ILE d'OR LE 18 DECEMBRE 2015

Rapport moral et d'activité sportive 2015.

Rapport financier 2015 puis Quitus au trésorier.

Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation du budget prévisionnel 2016.

Présentation des différentes compétitions 2016.

Approbation des calendriers pour 2016
(Match Play, Stableford. & Greensomes) adoptés lors du CA du 18/11/15.

Questions diverses (1)

(1) Ne seront débattues que celles qui auront été adressées
par mail au secrétaire, 8 jours avant l'AG.

Golf de l'Ile d'Or le mercredi 16 décembre 2015

RAPPORT MORAL du Président

Mesdames et Messieurs les membres d'Honneur, administrateurs et délégués, chers amis.

C'est avec plaisir que je vous accueille, ce matin, au golf de l'Ile d'Or, siège social de notre Association, en cette fin d'année 2015. Avant toute autre chose, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux délégués qui, pour la plupart, sont venus en compagnie de leurs prédécesseurs qui, s'ils leur cèdent la place leur laissent, par là même, le travail qui va avec. A ceux qui nous ont déjà quittés ou vont nous quitter à la reprise de 2016, je veux leur donner un grand merci au nom de tous les membres de notre Association.

Je dois vous saluer de la part de Michel RAULT, membre d'honneur et ancien président actuellement sous le soleil de l'île Maurice, nous l'excusons bien volontiers. Pour compenser, il avait tenu à participer au Conseil d'Administration de novembre et c'est bien sympathique de savoir que nos membres d'honneur sont encore bien intéressés par la vie de notre association, leur enfant en quelque sorte ne l'oublions pas.

Je veux garder volontairement ce rapport moral sobre et concis car notre ordre du jour est très chargé et un certain nombre de questions mérite d'être débattues comme il convient, ma « littérature présidentielle » passera donc en second.

Dans son ensemble, notre année 2015 s'est bien déroulée. Nous verrons tout à l'heure avec Jean-Paul GONNET et son rapport financier que l'état de santé de nos finances est satisfaisant. A propos de comptes, je voudrais remercier ici celle qui fut pendant de nombreuses années notre « vérificateur aux comptes ». Merci donc à Odile ROLLINI, golfeuse de Pornic, pour ce gentil coup de main et surtout sa fidélité. Un petit cadeau pour finir cette année en beauté lui sera offert. A propos, en compagnie de Jean-Paul, nous avons d'ores et déjà dégotté son successeur en la personne de Patrice LEZLA, un expert-comptable manceau, dont l'épouse est membre et qui le deviendra, lui-même, dès qu'il aura pris sa retraite. Il s'est déjà chargé, en forme d'entraînement, de vérifier nos comptes pour cette année 2015.

Pour ce qui est de la vie de notre association, la courbe d'évolution de nos effectifs continue son ascension. Nous avons atteint le chiffre de 1255 adhérents (nouveau record : +48 par rapport à l'an dernier et +75 au dessus de la prévision). Dans le domaine de nos activités sportives, il n'y a pas eu de problèmes météo perturbateurs, juste quelques ajustements rapidement mis au point. Les 6834 départs pris en compétitions hors match-plays montrent bien l'intérêt porté par nos membres pour le sport et les différentes rencontres sur tous nos terrains. Pour ce qui est de l'aspect sportif, devant le succès de certaines formules, l'attrait de certains parcours et les difficultés d'accueil parfois rencontrées, il nous a semblé bon de revoir l'organisation du calendrier pour éviter certaines journées interminables qui rendent pénible l'organisation et fâchent à juste raison nombre de joueurs. Pour y remédier, notre cher secrétaire Alain SMONDACK nous a concocté quelques nouveautés qu'il vous présentera le plus simplement possible.

Le nouveau championnat de match-play a donné satisfaction et est reconduit tel quel. Le championnat en greensome a rassemblé 272 paires de joueurs et joueuses pour les phases qualificatives. 59 sur les 67 qualifiées ont joué la finale. Le championnat stableford s'est déroulé sans gros problèmes hormis l'affluence que certains d'entre vous ont eu à affronter : on y arrive, bien sûr, mais à quel prix ? Où est le plaisir du golfeur lors de journées qui n'en finissent pas, sans parler de la convivialité...

Le but premier de la grande majorité de nos membres est et reste la pratique de la compétition, même si certains se contentent, par goût d'appartenance, d'arborer nos couleurs. Nous savons tous que les nombreuses activités golfigues pratiquement hebdomadaires représentent un certain budget financier (les greenfees, les déplacements, repas et autres consommations etc...). Même si les rabais consentis par les golfs sur leurs tarifs normaux sont substantiels, nous devons essayer autant que possible de maintenir l'aspect attractif de notre sport et du coût de sa pratique pour qu'il reste abordable... Il nous faut donc rester vigilants face à une inflation des coûts qui nous conduirait à notre perte : essayons de convaincre nos directeurs que la politique à courte vue est contre-productive et qu'ils ne doivent pas tuer la poule aux oeufs d'or !

Fin juin, le Trophée Michel RAULT dans sa nouvelle formule a connu un certain succès. Il sera reconduit en 2016. En septembre, enfin, nous sommes allés affronter nos amis bretons près de RENNES malheureusement sans succès. A charge de les recevoir en 2016 pour une revanche sérieuse. Nous en découdrons sur les golfs de PORNIC et de SAINT JEAN DE MONTS, tous les espoirs sont donc permis et je rêve de présider l'AG de l'an prochain avec le gros trophée de bronze comme presse-papier.

La saison s'est terminée cette année en Anjou, au Nord d'ANGERS. Une bonne journée de golf à Baugé, Anjou golf et Avrillé qui s'est achevée par la soirée festive et conviviale au Centre Culturel Lino VENTURA d'AVRILLE. Un dîner de qualité, parfaitement réglé par l'équipe autour de Jean-Pierre COTTEREAU et Daniel SOUL. Nous étions 240 à partager ce bon repas et ces bons moments.

Bravo à tous, sans oublier nos partenaires Château Haut-Meyreau et La Route du Golf qui ont généreusement participé aux récompenses. Notre association, elle, a pu offrir, comme chaque année, une belle tombola distribuée dans la plus joyeuse bonne humeur. En 2016, nous nous retrouverons au MANS et la Sarthe.

Pour l'année prochaine, de nombreuses questions plus ou moins importantes à régler. Celles qui nous incombent ont pratiquement trouvé leur réponse : la couleur des polos est choisie, une amélioration permanente des dotations des compétitions, de nouveaux lots devraient apporter un nouvel intérêt même si les éternelles bouteilles de vin associées à nos balles logotées restent, elles, incontournables. D'autres questions extérieures nous sont proposées, nous essaierons d'y trouver les réponses les plus adaptées et appropriées à notre bon fonctionnement. La limite de l'âge d'accès, l'entrée de nouveaux golfs... autant de sujets de réflexion et de débat.

Pour terminer, j'aimerais vous redire merci pour votre implication et votre engagement, à vous tous, Délégués et membres du Conseil d'Administration, vous êtes les fiers acteurs de notre succès. Nous sommes tous bénévoles et nous cherchons avant tout le bien-être de nos membres sans autre prétention. Continuez, comme vous le faites, à observer et à faire observer les règles de bonne conduite, apanage de notre sport : la bienveillance et le respect. Que les échanges entre nous, nos discussions orales comme écrites soient clairs, précis, pourquoi pas fermes et énergiques mais avant tout courtois et respectueux en y glissant, pourquoi pas un peu de légèreté et d'humour ?

Bonne fin d'année à tous, à vous, à vos familles et vos proches, aux membres de vos clubs. Bon hiver et à l'année prochaine.

Je laisse maintenant à Jean-Paul GONNET, notre trésorier, le soin de vous présenter les comptes 2015 et le budget prévisionnel 2016.

Je vous remercie de votre attention.

A l'Ile d'Or, le 16 décembre 2015.

Alain CHAUDEMANCHE



Rapport financier exercice 2015

Bonjour à toutes et tous,

L'an passé, lors de l'assemblée générale, je vous ai présenté un budget prévisionnel déficitaire d'environ 5 000 €, avec pour objectif d'accroître les dépenses pour les lots des compétitions.

C'est ce que nous avons fait.

Le déficit est moins important que prévu car les recettes (Nombre d'adhérents et Droits de jeu) ont été supérieurs aux prévisions.

Voyons plus en détail le résultat financier de l'année qui a été arrêté au 30 novembre 2015 :

A la clôture de l'exercice les **recettes** s'élèvent à **93 713,35 €**.

* Le **nombre d'adhérents est cette année de 1255**, en progression de presque 4 % sur l'année passée (1207). Cela représente un montant de 50 200 €.

* Les **droits de jeu** s'établissent à **34 170 €**, en progression de 8,5 %. Le nombre de participants aux compétitions s'élève à 6834 contre 6297 l'an passé.

* Les recettes diverses sont peu significatives.

* Soirée de gala, 229 personnes payantes soit 9 040 €. Lors de l'établissement du budget prévisionnel, nous avons prévu 10 000 € de recettes, soit 250 convives.

Les **dépenses** s'élèvent quant à elles à la somme **95 463,78 €**.

* Réunions annuelles (seuls sont imputés les frais de réunions statutaires)
2 332,90 € .

* Pots de l'amitié 10 275,88 €

* Gestes 1 464,04 €. A noter une progression plus importante que celle des droits de jeu. Une attention particulière auprès de certains clubs qui allouent des gestes auprès de l'association sportive du club

* Communication (dépense de téléphone, internet, timbres) 713,20 €.

* Lots et trophées 22 029,28 €. En progression importante comme prévu (plus de lots, qualité des lots).

* Polos et balles 34 443,20 €. A peu près stable.

* Fournitures 278,75 €

* Soirée de gala 18 824,57 €. En progression de 15 %. A noter que la soirée de gala fait apparaître un déficit de 9 700 €.

* Assurance 1784,87 €

* Divers 3 317,09 €. Cela concerne principalement les dépenses liées aux réunions de délégués et à quelques déplacements.

Au final, il y a un **déficit de 1 750,43€.**

C'est conforme aux prévisions. Il n'y a pas péril en la demeure.

En effet, à la clôture de l'exercice 2015, nos disponibilités sont

* Banque	6 213,39
* Livret bleu	19 000,00
soit un total de	25 213,39 €

Le 7 décembre dernier, Patrice LEZLA, expert comptable, nous a établi une attestation par laquelle il a contrôlé et vérifié les comptes de l'Association.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier la grande majorité des délégués pour leur rigueur dans la transmission des divers documents (fichiers, chèques adhésions, feuille de match, ...). Cela me facilite grandement la tâche.
Merci encore, continuez ...

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention

Jean Paul GONNET
Trésorier



Compte rendu de l'assemblée générale 2015

qui s'est tenue au siège social de notre association dans le club house du golf de L'Ile D'Or, le mercredi 16 décembre 2015, à 10h30

Les 26 clubs adhérents sont représentés soit par leur délégué, soit le suppléant ou les porteurs de pouvoirs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi qu'un membre d'honneur (Jean Pierre Barraud, Michel Rault et Daniel Viteur sont excusés).

Le Président remercie les délégués en fin de mission, invités et présents à l'AG, et souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués qui les accompagnent. Une présentation rapide de chacun est alors faite :

Hervé BICOT (Baugé), Marc LEBLANC (Guérande), Patrick THALOUARN (Nantes Vigneux), Juan ALVAREZ (La Bretesche), Bruno LAURENT (Le Mans), Guy PINEAU (Les Fontenelles), Alain SMONDACK (Les Olonnes), Jacques HOUDART (Port Bourgenay), René PACAULT (Saumur),

Puis il ouvre la séance à 10h35 et il invite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage aux victimes des récents attentats, ensuite il rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral et rapport d'activité sportive 2015.
- Rapport financier 2015 puis Quitus au trésorier
- Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes.
- Vote pour le renouvellement du tiers sortant (*4 postes sont à renouveler**)
- Présentation du budget prévisionnel 2016.
- Examen des calendriers 2016 (MP, Stab. & GS), étudiés et adoptés lors du CA du 18 novembre.
- Questions diverses

Rapport moral et rapport d'activité sportive 2015.

Le Président évoque l'activité sportive de l'année 2015 (**son rapport moral complet est annexé à ce CR**). Dans celui-ci il remercie notre « vérificateur aux comptes », Odile ROLLINI pour sa prestation passée, et indique qu'un successeur a été trouvé.

Il souligne la hausse importante des adhérents en 2015 puisque l'on dénombre 1255 membres (+ 48 par rapport à 2014 et bien au dessus des objectifs). C'est un record pour notre association.

Les différentes compétitions se sont bien déroulées et devant l'ampleur de leur succès, qui en a rendu certaines interminables, des adaptations sont apparues nécessaires. Plus tard le secrétaire présentera les nouveautés pour 2016.

La compétition des match-plays sera reconduite dans sa forme actuelle ainsi que le trophée Michel Rault (le **critérium est désormais ouvert** aux index allant jusqu'à **28.4**).

Le président évoque notre défaite en Bretagne, aux alentours de Rennes et espère que 2016 sera l'année de la reconquête sur les golfs de Pornic et de St Jean de Monts. Il remercie les organisateurs et les partenaires de la journée clôturée par la soirée de gala en Anjou à Avrillé. Avant de passer la parole au trésorier, il remercie une nouvelle fois les délégués et membres du CA, rappelant que nous sommes tous bénévoles, avec pour motivation le bien-être et la satisfaction de nos membres.

Rapport financier 2015 et quitus au trésorier

Le trésorier rappelle la construction volontairement déficitaire de 5000 euros du budget prévisionnel 2015 afin de résorber le bénéfice 2014. L'augmentation des adhésions et des droits de jeu, en rapport avec une participation en hausse, aura limité ce déficit qui ne s'élève de ce fait qu'à 1750 euros. Il commente les différents postes de recettes et de dépenses qui ne soulèvent aucune question. Il s'inquiète de l'augmentation des gestes, prélevés sur les droits de jeu, demandés par certaines AS.

Nos disponibilités en banque restent supérieures à 25000 euros, il n'y a donc pas de craintes à avoir à court terme. Patrice LEZLA, expert comptable, a vérifié nos comptes et les a attestés véritables et sincères.

Le Président demande à l'assemblée de donner **quitus au trésorier**: celui-ci lui est **donné à l'unanimité**

Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes.

Patrice LEZLA est proposé au vote de l'assemblée pour devenir le nouveau vérificateur aux comptes : il est désigné à l'unanimité.

Vote pour le renouvellement du tiers sortant (4 postes sont à renouveler*)

Le secrétaire a enregistré **5 candidatures** et il n'y a que **4 postes à pourvoir**. Le vote aura donc lieu à bulletins secrets.

Sont sortants : Daniel SOUL (Vice Président), Alain SMONDACK (Secrétaire), Nicole PASQUIER (Trésorière adjointe) & Patrick BALAGUER (Secrétaire adjoint).

Ils ont fait connaître en CA leur décision de se représenter.

Eric PINTIAUX (délégué d'Angers) est également candidat.

Le Président l'invite à se présenter plus amplement et à motiver sa candidature.

Chaque votant a reçu ses bulletins en fonction du nombre de membres de son club et est prié d'exprimer un choix : **Garder au moins un nom et au plus quatre**. (Les bulletins totalement rayés ou comportant les 5 noms seront comptés dans les blancs ou nuls).

Le dépouillement des 139 bulletins, réalisé par deux membres de l'assemblée donnera les résultats suivants :

Sont élu(e)s : Alain SMONDACK (125 voix), Nicole PASQUIER (116 voix), Patrick BALAGUER (110 voix) et Daniel SOUL (106 voix). **Non élu** : Eric PINTIAUX (65 voix).

Le Président constate la « prime aux sortants » et félicite Eric PINTIAUX d'avoir postulé. Il l'encourage, ainsi que d'autres membres, à en faire de même à l'avenir car des postes se libèreront et le renouvellement contribue à la vitalité de notre association.

Présentation du budget prévisionnel 2016.

Le Trésorier présente son budget prévisionnel 2016 construit de manière prudente en prévoyant **1230 adhésions** avec une **cotisation maintenue à 40 euros**.

Les recettes sont prévues à 91250 euros et les dépenses à 94400 euros soit un déficit volontaire de 3150 euros. La rencontre Bretagne / Pays de la Loire n'a pas été comprise dans ces prévisions. **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

Examen des calendriers 2016 (MP, Stab. & GS),

Le président ayant évoqué la saison passée le secrétaire aborde directement la présentation des calendriers 2016 et les modifications adoptées lors du CA du 18 novembre. Pour argumenter les modifications 2016 le secrétaire présente des statistiques sur les participations par journée de chaque compétition puis club par club.

Match-play

Maintien des 3 divisions et prise en compte des nouvelles compositions des divisions suite aux montées et aux descentes. La 3^{ème} division ne compte que 13 équipes (Anjou et Ile d'Or ne présenteront pas en 2016 d'équipe B).

Le tableau des rencontres est reconduit : 1/8 et 1/4 de finales en matchs aller et retour puis match unique sur terrain neutre pour les $\frac{1}{2}$ finales et les Finales.

Dans chaque division les 16 équipes sont réparties : 8 en zone Est et 8 en Zone Ouest. **Le Président avait procédé, au cours du CA, au tirage au sort des rencontres.**

La saisie des résultats par les délégués, mise en place en 2015, est reconduite.

A cette occasion, le secrétaire rappelle qu'il organisera une demi-journée « d'aide à la prise de fonction » à l'attention des nouveaux délégués et de leurs suppléants. Elle sera organisée le 26 janvier (lieu précisé plus tard). Les autres délégués et suppléants qui le souhaitent pourront y participer.

Le trophée Michel RAULT aura lieu les mardis 3 et 10 mai

L'ancien Président a choisi les parcours : **Carquefou** le 3 mai et de **Sablé** le 10 mai.

Nouveauté 2016 : le **critérium** sera ouvert à tous donc des index 14.5 aux index **28,4**.

Le trophée reste en strokeplay, cumulé sur les 2 tours (index de 0 à 14.4)

Greensomes

Pour tenir compte de l'engouement pour cette formule de jeu, **5 rencontres seront planifiées par tour, 3 en Ouest et 2 en Est**, ce qui devrait réduire le nombre d'équipes par parcours et aussi la durée globale de ces rencontres. Les greensomes sont répartis géographiquement et pour équilibrer le nombre de rencontres déjà attribuées aux clubs depuis 2010 (hors MP et stableford) et notamment sur les parcours de 9 trous.

Stableford par équipes

Dans la Zone Ouest, afin de réduire le nombre d'inscrits de chaque rencontre et sa durée, il y aura **4 rencontres par tour**. De ce fait et contrairement aux années 2014 et 2015 (où 2 clubs ne recevaient qu'une fois), **les 16 clubs recevront 2 fois**, mais dans ce cas il n'y aura que **8 tours en Ouest et tous les tours seront retenus pour le cumul**.

Les 10 tours en Zone Est sont maintenus pour que chaque club reçoive 2 fois, et **pour le classement cumulé de la Zone Est tous les tours seront également retenus**.

Ceci implique en 2016 **deux classements séparés** et l'attribution d'un trophée au **premier de chaque zone**.

Le calendrier 2016, annexé à ce compte rendu, a été constitué sur ces bases et selon une grille de distribution présentée à l'AG. Le **Président** avait lors du CA **procédé au tirage au sort** pour la correspondance des clubs et des lettres en Ouest et en Est.

Pour les **trophées Est/Ouest**, **pas de changement** pour la qualification des clubs.

Pour la participation à la **rencontre Bretagne/Pays de la Loire**, seront qualifiés les **six premiers clubs de la zone Est** et les **dix premiers de la zone Ouest**.

Les classements individuels par série seront établis sur les **huit meilleures performances**.

Questions diverses

1 - Le Golf de TREFFIEUX demande à intégrer l'aSGPDLL.

Le Président et le secrétaire rencontreront le Directeur de Tréffieux in situ et évoqueront une disposition transitoire permettant d'évaluer le potentiel de participation.

Il en sera de même pour le golf de St Sébastien sur Loire déjà demandeur dans le passé.

2 - La FFGolf a baissé l'âge des seniors Messieurs à 50 ans : Modifions-nous notre règlement ?

L'assemblée est unanimement favorable, le règlement intégrera cette disposition,

3 - La correction des scores de la ZTA est-elle maintenue ?

La modification de la FFGolf pour le calcul de la ZTA conduit l'assemblée à voter **l'abandon de la correction des scores de l'incidence de la ZTA** (127 voix pour et 12 voix contre)

4 - Sollicitation d'une association pour un don.

Le Président fait part de la sollicitation d'une association médicale et adaptera sa réponse pour un don limité.

La séance est levée à 13h15 et un repas est alors pris en commun

Le secrétaire: Alain SMONDACK



Prix des green-fees de 2007 à -> 2016 & évolution en %

Terrains	04/10 2007	04/10 2008	04/10 2009	04/10 2010	4/10 2011	4/10 2012	4/10 2013	02/03 2014	04/10 2014	03 2015	04/10 2015	Mars 2016	Avr >Oct 2016	évolution Avr >Oct en 1 an	évolution Avr >Oct sur 3 ans
Alençon	x	x	20	20	21	21	22	22	22	22	22	22	22	0,0%	0,0%
Angers	23	25	25	26	27	28	29	30	30	30	30	33	33	10,0%	13,8%
Anjou	23	25	25	26	28	28	29	25	30	25	30	25	30	0,0%	3,4%
Avrillé	23	25	27	28	29	29	29	27	30	27	31	27	31	0,0%	6,9%
Baugé	22	26	26	28	29	29	30	27	30	27	31	27	32	3,2%	6,7%
Carquefou	22	26	26	27	27	29	29	26	30	26	30	30	35	16,7%	20,7%
Cholet	22	26	22	26	27	28	28	28	28	30	30	31	31	3,3%	10,7%
Guérande	21	25	25	26	27	28	29	22	29	23	29	22	30	3,4%	3,4%
La Baule	27	28	30	31	32	33	33	34	34	36	36	37	37	2,8%	12,1%
La Bretesche	27	28	30	31	32	33	33	34	34	34	34	34	34	0,0%	3,0%
La Domangère	x	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
Laval	23	24	24	26	26	27	29	29	30	30	30	29	32	6,7%	10,3%
Le Croisic	21	25	25	26	26	31,5	28,5	29	29	29	29	30	30	3,4%	5,3%
Le Mans	23	23	25	26	27	28	29	31	31	32	32	32	32	0,0%	10,3%
Les Fontenelles	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
Les Olonnes	x	x	x	x	x	30	30	30	30	32	32	32	32	0,0%	6,7%
L'Ile d'Or	22	28	29	30	30	30	30	30	30	30	32	33	33	3,1%	10,0%
Nantes Erdre	23	25	27	28	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
Nantes Vigneux	26	28	29	31	31	31	31	31	31	33	33	34	34	3,0%	9,7%
Pornic	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
Port Bourgenay	x	x	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
Sablé	26	28	29	30	30	30	31	30	30	31	31	31	31	0,0%	0,0%
Sargé	22	21	25	26	27	27	29	30	30	30	30	30	30	0,0%	3,4%
Saumur	20	19	19	21	21	22	23	23	23	24	24	24	24	0,0%	4,3%
Savenay	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	35	35	2,9%	9,4%
St Jean de Monts	25	28	28	28	29	30	32	34	34	35	35	36	36	2,9%	12,5%

STATUTS

Modifiés en A.G. Ex le 12 / 12 / 2007

ART. 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

ART. 2 : But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3 : Siège social

Le siège social est fixé au clubhouse du golf de Nantes Ile d'Or, sur la commune du Cellier, en Loire Atlantique, avec pour adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4 : Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personnes ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

ART. 5 : Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé en AG

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6 : Radiation

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès,
- c) la non-représentation par un délégué du golf dont il est membre,
- d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ART. 7 : Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de l'organisation de ses compétitions, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8 : Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;
- 2) des subventions éventuelles;
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.

ART. 9 : Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice-présidents et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10 : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale : Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf, désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée générale et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret.

Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions transmises au secrétaire 8 jours avant l'A.G.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de : 1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits de vote supplémentaires

De 21 à 35 membres 3 droits de vote supplémentaires

De 36 à 50 membres 4 droits de vote supplémentaires

De 51 à xx membres 5 droits de vote supplémentaires.

ART. 12 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs), le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13 : Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ART. 14 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le président

Michel RAULT

Le secrétaire



René DELRIEU



Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont **l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4** et les golfeurs adhérant sans interruption à notre association qui ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font aussi partie de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur.

Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) Les Membres du Conseil d'Administration élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

Article 2 : Inscription dans une équipe.

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par **l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours**. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés.

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.

.../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante. **Les récidivistes notoires, pourront être exclus** de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions.

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise. Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres.

En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix.

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition **avant 11h00**, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas si aucun représentant du club n'est présent, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant :

1^{er} brut Homme, 1^{er} brut Dame, 1^{er} net senior 2 (mixte), 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} nets des 3 séries (mixtes).

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres en stableford.

Lors de la soirée de gala les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, nets des 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote.

Lors des assemblées générales **ne seront autorisés à voter** pour les décisions concernant le fonctionnement interne, **que les délégués et les membres d'honneur**. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement annuel et définitif du championnat Stableford en Est et en Ouest, déterminera pour cette rencontre, les clubs qualifiés pour la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire

René Delrieu

Le président

Michel Rault

PALMARES 2015

Championnat match-play par club		Championnat par équipe stableford	
1ère division		Trophée Jean BENTZ	
1 ^{er}	Angers A	1 ^{er}	La Baule
2 ^{ème}	St Jean de Monts A	2 ^{ème}	Port Bourgenay
2ème division		Trophée Albert JULAUDE	
1 ^{er}	Savenay A	1 ^{er}	Sargé
2 ^{ème}	Sablé A	2 ^{ème}	Port Bourgenay
3ème division		Trophée Honneur	
1 ^{er}	Nantes Erdre B	1 ^{er}	Savenay
2 ^{ème}	St Jean de Monts B	2 ^{ème}	Avrillé
		Trophée Promotion	
		1 ^{er}	Guérande
		2 ^{ème}	Les Olonnes

Championnat individuel stableford

Classement Brut		1 ^{ère} série Net	
1 ^{er}	LACHAUD Jacques - Guérande	1 ^{er}	CONTENT Michel - Guérande
2 ^{ème}	RIHANI Habib - Les Olonnes	2 ^{ème}	PORCHET Philippe - Guérande
3 ^{ème}	PORCHET Philippe - Guérande	3 ^{ème}	BONNET Guy - Cholet
4 ^{ème}	POUSSIN Didier - Savenay	4 ^{ème}	CHARDONNEAU Bruno - Les Olonnes
Classement Net Seniors 2		2 ^{ème} série Net	
1 ^{er}	CONTENT Michel - Guérande	1 ^{er}	GODET Jean Yves - Pornic
2 ^{ème}	GODET Jean Yves - Pornic	2 ^{ème}	BONNET Hugues - Savenay
3 ^{ème}	RONDEAU Marc - Cholet	3 ^{ème}	CERTENAIS Yannick - Pornic
4 ^{ème}	PELAGE Philippe - Baugé	4 ^{ème}	BLANCHE Henri - Sargé
Classement Net Dames		3 ^{ème} série Net	
1 ^{er}	PERRAULT Marie Claire - Nantes Erdre	1 ^{er}	RONDEAU Marc - Cholet
2 ^{ème}	MAHE Françoise - La Baule	2 ^{ème}	PERRAULT Marie Claire - Nantes Erdre
3 ^{ème}	PITART Maryannick - La Baule	3 ^{ème}	PELAGE Philippe - Baugé
4 ^{ème}	VAN DEN BROUCKE Françoise - Les Fontenelles	4 ^{ème}	MAHE Françoise - La Baule

Championnat en Greensome

Classement Brut		Net > Trophée Jean-Pierre BARRAUD	
1 ^{er}	KERBELLEC Jean Yves/DOUILLARD Bernard - Nantes Erdre	1 ^{er}	CERTENAIS Roselyne / CERTENAIS Yannick - Pornic
2 ^{ème}	DANNION Josiane / PORCHET Philippe - Guérande	2 ^{ème}	DANNION Josiane / PORCHET Philippe - Guérande
3 ^{ème}	NOUHAUD Paul / LE POMELLE Marie Laure - Nantes Vigneux	3 ^{ème}	BAUDET Jean Marie / CHARBONNEAU Maurice - Saint Jean de Monts
4 ^{ème}	MICHOT Margarita / JOUFFRAULT Laurent - Port Bourgenay/La Domangère	4 ^{ème}	LARDIERE Michel / LEMIRE Pierre - La Baule

trophée Michel RAULT (brut mixte)		interclubs régions > Bretagne / Pays de la Loire	
1 ^{er} . H	RIHANI Habib - Les Olonnes	victoire de la Bretagne >>> 2433pts (Pays de la Loire >>> 2360pts)	
2 ^{ème}	GETTEN Christian - Nantes Vigneux		
1 ^{ère} . D	D'ANTHENAISE Catherine - Avrillé		

REGLEMENT des Match-plays pour la saison 2016 (m.à.j du 18.01.16)

Dispositions générales

- Etre volontaire pour engager une ou deux équipes dans la compétition et accepter le règlement.
- 3 divisions : de 16 clubs en 1^{ère} et 2^{ème} et 13 clubs en 3^{ème}.
- Dans chaque division 2 zones : Est et Ouest comprenant chacune 8 clubs (sauf en div.3 Est à 5 clubs)
- Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**, en 3^{ème} div dans les groupes incomplets, le club exempté lors du premier match A/R est considéré vainqueur du 1^{er} match A/R, il sera qualifié pour les ¼ de finale. (Le calendrier des rencontres ci-après complète ce commentaire)
Les ¼ de finales se joueront également en matchs Aller et Retour.
- Les matchs se jouent sur 18trous, voire **16 trous minimum si certains trous sont injouables**, sans interruption. En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- **Il y aura en 2016 des montées ou des descentes de division :**
 - Les gagnants des ¼ de finales en 2^{ème} et 3^{ème} division montent dans la division supérieure.**
 - Les perdants des 1/8 èmes de finales en 1^{ère} et 2^{ème} divisions jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.**
 - Il n'y aura pas de rétrogradation ou de suppression automatique de l'équipe B.**
 - S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales.**
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère} division et inversement). **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition si les dates des rencontres des équipes A et B se trouvent décalées.**

Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, **c'est l'équipe B qui est forfait.**

Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.

Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).

Total des index des 8 joueurs

- première division : égal ou supérieur à **95** (double 40 max)
- deuxième division: égal ou supérieur à **110** (double 45 max)
- troisième division : égal ou supérieur à **125** (double 50 max)

Pour le calcul des index minimums ci-dessus, **le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum** pour la 1^{ère} division, **45pts** pour la 2^{ème} division et **50pts** pour la 3^{ème} division quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase (8^{èmes} et ¼ de finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation (en informer le secrétaire).**
- Sur **terrains neutres** pour les ½ finales (élimination directe) et la finale.

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans **l'ordre croissant des index** (**Index précis et figés** à la décimale à la date de début des compétitions **le 3 mars 2016**). La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5^{èmes} camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants** l'équipe est déclarée « forfait » par 7 à 0.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. **Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.**
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de pts.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs A/R** (cas possibles lors des 1/8^{ème} et ¼ de finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : *même score 4/3 ou 5/2* pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** **La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3 ou 6/2)**

Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent **en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H** sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. **Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement.**
- **Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match.** Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.
Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par saisie informatique sur le lien :
 - <http://www.sgpdll.com/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDLL>
- Les délégués conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- **Le secrétaire** gèrera le tableau des qualifiés après chaque tour et tout litige qui lui sera soumis.

Récompenses.

- **Première division :**
 - 1^{er} > **Trophée Roger MACE**
- **Deuxième division :**
 - 1^{er} > **Trophée 2^{ème} Division**
- **Troisième division :**
 - 1^{er} > **Trophée 3^{ème} Division**

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans

MATCH-PLAY 2016 1ère division (index cumulé mini 95 et double maxi 40)

15

1/8ème de finale

1/4 de finale

		1/8ème de finale		1/4 de finale	
		aller	retour	aller	retour
Groupe 1	Aller	03-mars	Baugé A	Le Mans A	
	retour	10-mars	Le Mans A	Baugé A	
	Aller	03-mars	Avrillé A	Angers A	
	retour	10-mars	Angers A	Avrillé A	
				A R	
	Aller	17-mars			
	retour	24-mars			
					<i>Barrage descente</i>
	A	17-mars			
	R	24-mars			
Groupe 2	Aller	03-mars	Cholet A	Saumur A	
	retour	10-mars	Saumur A	Cholet A	
	Aller	03-mars	Sablé A	Laval A	
	retour	10-mars	Laval A	Sablé A	
	Aller	17-mars			
	retour	24-mars			
					<i>Barrage descente</i>
	A	17-mars			
	R	24-mars			
Groupe 3	Aller	03-mars	Port Bourgenay A	Guérande A	
	retour	10-mars	Guérande A	Port Bourgenay A	
	Aller	03-mars	St Jean deMonts A	Nantes Vigneux A	
	retour	10-mars	Nantes Vigneux A	St Jean deMonts A	
	Aller	17-mars			
	retour	24-mars			
					<i>Barrage descente</i>
	A	17-mars			
	R	24-mars			
Groupe 4	Aller	03-mars	Les Olonnes A	La Domangère A	
	retour	10-mars	La Domangère A	Les Olonnes A	
	Aller	03-mars	Savenay A	Carquefou A	
	retour	10-mars	Carquefou A	Savenay A	
	Aller	17-mars			
	retour	24-mars			
					<i>Barrage descente</i>
	A	17-mars			
	R	24-mars			

MATCH-PLAY 2016 2ème division (index cumulé mini 110 et double maxi 45)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Groupe 1	Aller	03-mars	Baugé B	Anjou A		
	retour	10-mars	Anjou A	Baugé B		
	Aller	03-mars	Laval B	Alençon A		
	retour	10-mars	Alençon A	Laval B		

				A R
Aller	17-mars			
retour	24-mars			

Barrage descente

A	17-mars		
R	24-mars		

Groupe 2	Aller	03-mars	Ile d'Or A	Sargé A		
	retour	10-mars	Sargé A	Ile d'Or A		
	Aller	03-mars	Avrillé B	Nantes Erdre B		
	retour	10-mars	Nantes Erdre B	Avrillé B		

Aller	17-mars		
retour	24-mars		

Barrage descente

A	17-mars		
R	24-mars		

Groupe 3	Aller	03-mars	Pornic A	Les Fontenelles A		
	retour	10-mars	Les Fontenelles A	Pornic A		
	Aller	03-mars	Pornic B	La Baule A		
	retour	10-mars	La Baule A	Pornic B		

Aller	17-mars		
retour	24-mars		

Barrage descente

A	17-mars		
R	24-mars		

Groupe 4	Aller	03-mars	Nantes Erdre A	La Baule B		
	retour	10-mars	La Baule B	Nantes Erdre A		
	Aller	03-mars	Nantes Vigneux B	St Jean deMonts B		
	retour	10-mars	St Jean deMonts B	Nantes Vigneux B		

Aller	17-mars		
retour	24-mars		

Barrage descente

A	17-mars		
R	24-mars		

MATCH-PLAY 2016 3ème division (index cumulé mini 125 et double maxi 50)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Groupe 1	Aller	03-mars	x	Sargé B				
	retour	10-mars	Sargé B	x				
	Aller	03-mars	x	Cholet B				
	retour	10-mars	Cholet B	x				
	Aller	17-mars	Sargé B				A R	
	retour	24-mars	Cholet B					

Groupe 2	Aller	03-mars	Angers B	Saumur B				
	retour	10-mars	Saumur B	Angers B				
	Aller	03-mars	x	Le Mans B				
	retour	10-mars	Le Mans B	x				
	Aller	17-mars						
	retour	24-mars	Le Mans B					

Groupe 3	Aller	03-mars	Port Bourgenay B	Savenay B				
	retour	10-mars	Savenay B	Port Bourgenay B				
	Aller	03-mars	Guérande B	Le Croisic B				
	retour	10-mars	Le Croisic B	Guérande B				
	Aller	17-mars						
	retour	24-mars						

Groupe 4	Aller	03-mars	Les Fontenelles B	Les Olonnes B				
	retour	10-mars	Les Olonnes B	Les Fontenelles B				
	Aller	03-mars	La Domangère B	La Bretesche A				
	retour	10-mars	La Bretesche A	La Domangère B				
	Aller	17-mars						
	retour	24-mars						



CHAMPIONNAT de MATCH PLAY par CLUB 2016

Feuille de match

Date: _ / _ / 2016

Golf: _____

DIVISION: _____

ZONE: _____

Groupe: _____

ÉQUIPE: _____

ÉQUIPE: _____

6 SIMPLES

Inscrire les joueurs dans l'ordre croissant des index

Pas de parties avec des résultats nuls! Enchaînez les trous en play-off jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
	1					1
	2					2
	3					3
	4					4
	5					5
	6					6

1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre (* limite voir ci-dessous)

*	7					7	*
*							*

<<< Totaux des index >>>

Total index ≥ 95 1ère div (*40) ≥ 110 2ème div (*45) ≥ 125 3ème div (*50)

VAINQUEUR: _____ parpts à.....pts

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de match nul! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si match nul : play-off en mort subite à 1 joueur par équipe)
Si 1 ou 2 joueurs forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 joueurs forfaits = match perdu par forfait (0 pts)

* Le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum en 1ère div, 45pts en 2ème div. et 50pts en 3ème div. quels que soient les index des 2 joueurs

CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensomes en stableford)

Règlement 2016

- **15 épreuves** réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- **Chaque équipe** est libre de choisir lors d'une journée, un parcours parmi les quatre. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). *Les délégués organisateurs peuvent fixer le nombre maximum de participants possibles.*
- Comme pour les autres compétitions des SGPDLL, pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- **Les camps pourront être mixtes** (départs Jaunes pour les Messieurs et Rouges pour les Dames).
- **Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents** dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- **Par compétition**, seront établis : **un classement brut et un classement net**. Pour la remise des prix, (le brut prime le net).
- Les rencontres ayant lieu sur des parcours différents, des points seront attribués selon la place : **20 pts au camp classé 1^{er}** puis 18 pts au deuxième, puis ensuite 17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19^{ème} place, pour sa participation.
- **Une journée finale** aura lieu avec environ 60 équipes, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées et désignées, les équipes constituées des mêmes joueurs ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleures en brut et les 40 meilleures en net (les 20 équipes qualifiées en brut ne seront pas considérées pour le choix des 40 en net mais concourent également pour le net).
- Pour le **classement qualificatif pour la finale**, ne seront prises en compte que les 2 meilleures performances réalisées (points attribués selon la place) par **chaque équipe composées des mêmes joueurs** lors des 3 journées.
- **Classement final brut et net** par **addition** des points des **2 meilleurs résultats**, sur les 3 journées de compétition **auxquels s'ajoutent les points de la finale.**
- **En cas d'égalité**, le départage se fera par le classement lors de la journée finale
- **Résultats à envoyer par mail** à Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition sous la forme d'un fichier RMS: *nom de la compétition.tur*. Voir la notice d'exportation en page 39.

DOTATION GREENSOME 2016

1^{ers} Brut	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2^{èmes} Brut	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{ers} Net	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2^{èmes} Net	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
3^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 sacs à chaussures
4^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 casquettes avec marqueur

TIRAGE AU SORT

2x6 balles DX2 soft
2 sacs de voyage
2 draps de bain
2 parapluies
2 housses de pluie
2 serviettes de golf
2 casquettes avec marqueur
2 sacs à chaussures
2 coffrets de 3 bouteilles

***N.B. : Si les 2^{èmes} Brut sont aussi 1^{ers} Net ils recevront la meilleure dotation à savoir celle des 1^{ers} Net.
La dotation des 2^{èmes} Brut sera alors attribuée aux 3^{èmes} Brut.***

Récapitulation :

4 casquettes avec marqueur
4 sacs à chaussures
2 serviettes de golf
2 sacs de voyage
2 parapluies
2 housses de pluie
2 draps de bain
32 boîtes de 3 balles DX2 soft (8 boîtes de 12)
12 bouteilles de vin (1 carton de 12)
2 coffrets de 3 bouteilles



CHAMPIONNATS par EQUIPES et INDIVIDUELS En Stableford - Règlement 2016

- 26 clubs répartis en 2 zones géographiques : EST et OUEST.
Les Zones sont composées de 10 clubs à l'Est et de 16 clubs à l'Ouest (+ 2 en 2016 à titre transitoire), voir la composition des groupes sur le calendrier 3bis du 14.01.16
10 tours avec 2 compétitions par tour en zone EST, ce qui fait que chaque club jouera 2 fois à domicile et 8 fois à l'extérieur.
8 tours avec 4 compétitions par tour en zone OUEST, de ce fait chaque club jouera 2 fois à domicile et 6 fois à l'extérieur (*cette disposition devrait diminuer le nombre de participants par compétition afin d'en réduire la durée globale*)
- Dans les 2 zones, la composition des rencontres est établie à l'aide de grilles (10 clubs & 16clubs), de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois lors des 8 ou 10 tours de compétition. Un calendrier précis est établi, il impose alors une limitation des modifications.
- **Lors de chaque rencontre :**
 - Des classements individuels (Brut : général, Net : senior2 et pour les 3 séries, Messieurs et Dames confondus) seront établis et ces classements donneront lieu à **une remise de prix** : au 1^{er} brut Messieurs, au 1^{er} brut Dames, et en net : au 1^{er} net senior2 (Mixte : Messieurs ou Dames), et aux 3 premiers des 3 séries mixtes.
Séries : 1^{ère} de 0 à 14,4 2^{ème} de 14,5 à 19,4 3^{ème} de 19,5 à 28,4
NB : si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot sera remis au joueur classé suivant, sauf s'il avait un départ avant ou au plus tard à 11h00 dans ce cas son lot est remis au délégué ou un membre de son club présent.
 - Lorsqu'un joueur inscrit à titre individuel, dit « hors zone », fait une performance il doit être récompensé comme tout autre participant .
 - Pour agrémenter toutes les rencontres il sera procédé à un **affichage des résultats individuels**, et un calcul du classement par équipe du jour devra être effectué en prenant pour chacune d'elle l'**addition des points stableford (1 brut * et 4 nets)**. *En 2016 les résultats individuels et par équipe ne sont plus corrigés de la ZTA*
** Le meilleur brut de l'équipe est déterminé par le classement « RMS » de la compétition.*
 - L'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.
- **Classements cumulés par équipe ou individuels sur les 8 ou 10 tours.**
En 2016 il n'y aura pas de classement général des 26 clubs, car en Est il y a 10 tours alors qu'en Ouest il n'y a que 8 tours.
- Les clubs 1ers de chaque Zone seront récompensés par un trophée.
- Le classement cumulé de chaque Zone est établi par l'**addition des points stableford (1 brut * & 4 nets) prenant en compte tous les résultats réalisés lors des 8 tours en Ouest et des 10 tours prévus au calendrier**

En fin de saison, l'équipe classée 1^{ère} de chaque Zone sera déclarée championne et recevra un trophée.

Si des clubs sont ex-æquo ils seront départagés selon les critères suivants :

1 - Total des 4 dernières compétitions en Ouest ou des 5 dernières compétitions en Est

Puis, s'il y a encore égalité, après tri décroissant sur ces 4 compétitions en Ouest et les 5 dernières en EST

2 - Total des résultats 2+3+4 en EST (+5 en Ouest) pour favoriser les équipes se déplaçant

3 - Total des résultats 2+3 en Est (+4 en ouest)

4 – La Compétition 2 en Est (+3 en Ouest)

5 – La Compétition (2 en Ouest)

- **Rencontre Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante** : seront qualifiées les 6 premières équipes de la zone Est et les 10 premières équipes de la zone Ouest.
- Pour que les équipes de l'Est et de l'Ouest se rencontrent les **Trophées Est-Ouest** sont organisés en fin de saison. Ils se déroulent sur 3 terrains neutres définis après connaissance des clubs qualifiés.
 - Le **trophée Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.
 - Le **trophée Honneur** les 4, 5, 6èmes de l'Ouest et les 3, 4èmes de l'Est.
 - Le **trophée Promotion** les 7, 8, 9èmes de l'Ouest et les 5, 6èmes de l'Est.
- Les **classements généraux individuels** (brut mixte, net senior2, net des 3 séries & net dames) seront établis par l'**addition des points stableford des 8 meilleurs scores réalisés**. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest et de la journée finale ne seront pas pris en compte.
- **Inscription des participants** :
 - par les **délégués de chaque club** (Les délégués des clubs organisateurs envoient une invitation aux 4 ou 5 délégués des clubs prévus au calendrier)
 - Les **listes informatisées indiqueront impérativement les numéros des licences afin de faciliter la tâche des organisateurs en cas d'homonymies**
 - Par le **joueur pour les inscriptions individuelles** aux rencontres autres que celles de son équipe. En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions à titre individuel de membres des golfs non prévus pour cette compétition.
- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.
- Les **résultats** de toutes les rencontres **seront envoyés le soir même** par mail à **Fernand Canselier** fernand.canselier@libertysurf.fr **et** à **Michel Sevin** sevmic@wanadoo.fr , selon la procédure déjà en vigueur depuis 2012, (exportation du fichier RMS : rappel de la procédure en page 39).

Le secrétaire SGPdIL

DOTATION STABLEFORD 2016

1^{er} Brut Hommes		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Brut Dames		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Net Seniors 2 mixte		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{ere} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
2^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
3^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
1^{er} par équipe (club)		1 coffret de 3 bouteilles de vin
Tirage au sort		3 x 1 bouteille de vin
		1 drap de bain
		1 sac de voyage
		1 housse de pluie
		1 serviette de golf
		1 visière ASGPDL
		1 casquette avec marqueur
		1 sac à chaussures
		1 boîte de balles DX2.

Récapitulation :

1x12 bouteilles de vin (Légende d'automne ou Graves)
1 coffret de 3 bouteilles
3 bouteilles (TAS)
28 boîtes de 3 balles DX2 soft (7 boîtes de 12)
1 drap de bain
4 casquettes avec marqueur
4 sacs à chaussures
1 sac de voyage
1 housse de pluie
1 visière ASGPDL
1 serviette de golf



TROPHEE du PRESIDENT Michel RAULT

Premier tour: GOLF de CARQUEFOU

Second tour: GOLF de SABLE-SOLESMES

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1: FORMULE

Trophée du Président: 36 trous en **stroke-play**, 1 tour par jour.

Critérium Seniors : 36 trous en **stableford**, 1 tour par jour.

Mardi 3 mai : premier tour sur le golf de CARQUEFOU (zone ouest).

Mardi 10 mai: deuxième tour sur le golf de SABLE-SOLESMES (zone est).

Les joueurs ou joueuses pourront ne jouer qu'une seule journée mais le classement pour le trophée Michel RAULT se fera par l'addition des scores des 2 journées.

2 : SERIES du Trophée et du Critérium

Trophée du Président :

Messieurs : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères blancs.

Dames : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères bleus.

Critérium Seniors :

Une série mixte : **index 14,5 à 28,4** – repères jaunes et rouges.

3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire

4 : INSCRIPTIONS

Sur la feuille d'inscription mise à l'affichage par le Délégué de chaque Club.

**Ces inscriptions devront parvenir 5 jours avant la compétition soit :
le 28 avril à Carquefou et le 5 mai à Sablé-Solesmes**

5 : DROIT D'ENGAGEMENT

Tarifs des greenfee : identiques au rencontres en stableford.

5 Euros de droit de jeu en espèce pour l'Association pour chaque journée.

6 : DEPARTS

La consultation des départs pourra se faire sur le site de l'Association : **www.sgpdll.com**

Le 1^{er} tour se jouera en fonction des désidératas et de la situation géographique.

Le 2^{ème} tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, pour ceux qui l'auront joué.

7 : PRIX

Trophée du Président :

Deux classements en brut, Hommes et Dames (remis à l'issue de chaque journée).

Hommes : 3 prix bruts.

Dames : 3 prix bruts

Hommes / dames : le Trophée Michel RAULT remis lors de la soirée de Gala.

Critérium : 2 prix bruts et 3 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

(Le trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de gala au meilleur score en totalisant les 2 compétitions.)

8 : DEPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le classement général Homme/Dame, le départage se fera sur le classement de la deuxième journée.

9 : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats de chaque journée et la remise des prix auront lieu une demi- heure après l'arrivée du dernier groupe, au club house. **Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.** A défaut ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

Le Trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de gala.

Ce trophée sera remis en jeu tous les ans.

10 : RESPONSABLES DE L'EPREUVE

Le Président de l'Association,

Les Délégués des Golfs recevant la compétition

Les responsables de l'épreuve, auront toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles de la FFGolf.

Les responsables se réservent le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

11 : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

12 : JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FFGolf s'applique.

Le Président d'Honneur
Michel RAULT

DOTATION 2016 Trophée MICHEL RAULT(pour 1 journée)

Hommes :

1^{er} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage

2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

3^{ème} Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur

Dames :

1^{ère} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage

2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

3^{ème} Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur

DOTATION CRITERIUM

Mixte :

1^{er} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage

2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

1^{er} Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage

2^{ème} Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain

3^{ème} Net : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur

Total dotation :

4 coffrets de 6 bouteilles

4 coffrets de 3 bouteilles

3 coffrets de 2 bouteilles

4 sacs de voyage

4 draps de bain

3 casquettes/marqueur

Le calendrier des rencontres en Stableford et des greensomes, en format paysage et sur deux pages, ne peut être coller et lisible sur cette page.

Vous pouvez le retrouver dans la rubrique compétitions de notre site

Aide mémoire pour l'ORGANISATION d'une **COMPETITION**

- S'assurer de la volonté du club, de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
- S'assurer de la **disponibilité du terrain** aux dates prévues au calendrier (qualité du terrain, carottage, etc.)
- S'assurer du **montant des green-fees** (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus : l'édition des cartes de score, leur saisie et la sortie des résultats.
- S'assurer de la **disponibilité du restaurant** et du **tarif du repas** golfeur.
- Si le pot de l'amitié, pris à l'issue de la remise des prix, n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maximum (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs) L'allocation « pot de l'amitié » est calculée sur la base maxi de 2 € x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour environ 50% des personnes inscrites.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour les rencontres et la soirée de gala.
- S'assurer de l'emplacement prévu pour la **remise des prix** et du matériel nécessaire (tables, micro, etc.).
- Réserver les départs de 8h à 14h00 en général).
- Informer les délégués des équipes concernées par la rencontre, selon le **timing optimisé** suivant :
 - ⇒ **Envoi d'une invitation 7 jours avant la compétition** (par mail)
 - ⇒ Collationner les inscriptions et **organiser les départs** à J-2 en tenant compte de l'éloignement des clubs, du covoiturage, des **désiratas** éventuels de chacun **s'ils sont compatibles** avec l'organisation.
 - ⇒ 48 heures avant la compétition, envoi des heures de départs sur le site de la FFGolf et aux Délégués des **clubs** participants. Pour notre site SGPDLL, le Webmaster a créé un lien direct avec la FFGolf.
- S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
- **S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.**
- **Mettre en place, si possible, un commissaire de parcours, en voiturette, pour favoriser le bon déroulement des parties.**
- Mettre en place un recording pour enregistrer la fin de partie et s'assurer que le temps de jeu a été respecté.
- S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats **RMS** de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements.
- **Faire payer les droits de jeu en espèces** et les collecter (1).
- Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle logotée (fournie par l'Association) soit du stater au départ ou lorsqu'il remet sa carte de score.
- Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
- Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
- Organiser et réaliser la remise des prix.
- Remplir la feuille du Compte Rendu de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
- Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.

(1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.

nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

EXPORTATION d'une COMPETITION

Pour exporter une compétition :

- 1- Aller dans la liste des compétitions
- 2- Cliquer sur le nom de la compétition du jour à exporter
- 3- En bas à droite de la liste des compétitions se trouve un bouton EXPORTER
(Assurez-vous d'avoir bien sélectionné la compétition en question).
Cliquer sur « exporter » et choisissez le support ou dossier dans lequel vous voulez enregistrer votre fichier compétition (le disque dur de l'ordinateur ou une clé USB).
Nommer le fichier avant de l'enregistrer **car il est NECESSAIRE que dans le nom de cette compétition figure LE NOM DU CLUB** exemple « SGPDLL ANGERS 16 04 15 », afin d'éviter qu'une compétition en écrase une autre du même jour.
- 4- Cliquez sur "Enregistrer". Un **fichier** **turnière** portant le nom de votre compétition et l'extension **.tur** sera déposé sur le support choisit (dans l'exemple il y aura un fichier « SGPDLL ANGERS 16 04 15.tur »)
- 5- **Vérifier que le fichier contient des informations** : il doit contenir entre 120 et 350ko.
- 6- Ensuite envoyer ce fichier en pièce jointe à
Fernand Canselier fernand.canselier@libertysurf.fr **et** à
Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr

« Le jeu lent, tous les seniors s'en plaignent... mais agissons nous selon les conseils ci-dessous ??? »

Conseils aux joueurs afin de COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, **arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ.**
- Ayez vos **tees, relève pitch et balle marquée prête.** Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le **joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score** du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, **quittez rapidement l'aire de jeu.**

Partout sur le parcours :

- **Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une balle provisoire.**
- **Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres** joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- **Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes** autorisées.
- **En compétition**, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et **il ne sert à rien de laisser passer une partie**, cela augmente le retard pour tout le monde. La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- **Allez directement à votre balle et aidez à la recherche** des balles perdues **seulement après avoir tapé la vôtre.**
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- **Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant**, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- **Etudiez votre ligne de putt** pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, **quittez le green rapidement et marquez vos scores au départ du trou suivant.**

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU => 18 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDLL

Compte rendu d'une journée de compétition

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 € =

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

**Signature du DELEGUE
ou de son REPRESENTANT**

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

8><- - - - -

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

INVITATION

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour letour de la compétition le : **2016**

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : **Boules jaunes** pour les Messieurs
 et boules rouges pour les Dames
On place la balle sur les fairways.

CONDITIONS : Green fee :€ Droit de jeu : **5 €** (en espèces)

INSCRIPTIONS : Par Mail :
 Avant le :

HEURES DE DEPARTS :
 Disponibles à partir de
 Elles seront envoyées aux délégués concernés, à la fédération française de golf.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : Ouvert à tous mais avec priorité aux joueurs des golfs prévus pour cette rencontre dans le calendrier 2016.

En vous espérant nombreux à cette journée,

Amicalement.

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

FEUILLE D'INSCRIPTION à une compétition

Equipe du Golf de.....

Lieu de la compétition :

Date :

Tel :

Fax :

Mail:

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Covoiturage

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

Fonction		Adresse	tél. fixe	mail
		Code postal ville	tél. mobile	
Président	CHAUDEMANCE Alain	8 ter rue d'Alger 72000 Le Mans	09 54 84 53 74 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Secrétaire	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont Saint Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Trésorier	GONNET Jean Paul	3 rue Réaumur 72000 Le Mans	02 43 23 80 65 06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
Premier Vice-président	SOUL Daniel	11 avenue de la Haye aux Bonhommes 49240 Avrillé	02 41 69 34 80 06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Deuxième Vice-président	LE ROY Sylviane	14 rue de La Fontaine 53600 EVRON	02 43 01 72 70 06 78 92 34 00	birdisy@hotmail.fr
Trésorier adjoint	PASQUIER Nicole	1 Parc du Rocher - Rte des Calabres 44117 St André des Eaux	02 40 01 27 97 06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
Secrétaire adjoint	BALAGUER Patrick	5 rue des ibis - le clos des Hirondelles 85340 L'Ile d'Olonne	02 51 23 98 12 06 82 95 71 63	patrick.balaguer85@orange.fr
Responsable Informatique & Résultats	CANSELIER Fernand	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 06 51 25 49 61	fernand.canselier@libertysurf.fr
1er Adjoint Informatique & Résultats	SEVIN Michel	Le Breil de l'Aulne 44130 Fay de Bretagne	02 40 57 24 54 06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
Webmaster Site internet	WINKEL Michel	1 rue Bara 72100 Le Mans	02 43 75 56 83 06 30 81 60 53	m.winkel@dbmail.com
2ème Adjoint Informatique & Résultats	PIERRE Michel	61 chemin des prés de la Grière 85360 La Tranche sur Mer	02 51 27 46 98 06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
Membre	VAN DEN BROUCKE Françoise	87 rue de Montauban - La Chaume 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 04 44 ~~~~~	JPVdBroucke@wanadoo.fr

CLUBS	Délégué Suppléant	NOM Prénom	tél. fixe	tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	Délégué	JARRY Joël	02 33 26 52 53	06 83 93 44 12	jochrisjarry@free.fr
	Suppléant	BAILLEUL Philippe		06 81 82 28 67	philbail@wanadoo.fr
Angers (St Jean des Mauvrets)	Délégué	PINTIAUX Eric	02 41 45 96 50	06 16 66 64 83	edpintiaux@yahoo.fr
	Suppléant	BARBIN Gérard		06 60 09 52 29	gabarbin@bbox.FR
Anjou golf	Délégué	MILLE Lucien		06 72 91 59 53	lcnmille@gmail.com
	Suppléant	RABEAU Claude		06 34 18 20 10	rabeau.claude@orange.fr
Avrillé	Délégué	COTTEREAU Jean Pierre	02 41 34 27 33	06 14 43 27 98	jeanpierre.cottreau@gmail.com
	Suppléant	SOUL Daniel		06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Baugé	Délégué	BICOT Hervé	02 43 94 90 74	06 76 86 93 01	hbicot@orange.fr
	Suppléant	EDIN Bernard		06 85 98 26 14	edin.bauge@wanadoo.fr
Carquefou	Délégué	BREHANT Yves	02 44 04 00 21	06 26 87 10 48	yfbrehant@gmail.com
	Suppléante	JACCAZ Michèle		06 70 68 39 96	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
Cholet	Délégué	HAMONEAU Jean Claude		06 47 42 74 01	jchmono@orange.fr
	Suppléant	GAUDICHAUD Octave		06 27 92 52 36	octave.gaudichaud@orange.fr
Guérande	Délégué	LEBLANC Marc		07 86 12 01 09	krleblanc@wanadoo.fr
	Suppléant	FLEURY Didier		07 77 82 00 85	didier-fleury@neuf.fr
Ile d'Or	Déléguée	LARUE Nicole	02 40 83 20 46	06 77 89 66 16	bernardnicole-larue@orange.fr
	Suppléante	CHAILLET Marie Pierre		06 80 14 02 02	chailletmp@gmail.com
La Baule	Déléguée	PASQUIER Nicole	02 40 01 27 97	06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
	Suppléant	MICHEL Alain		06 15 80 01 99	alainmichel44@gmail.com
La Bretesche	Délégué	ALVAREZ Juan		06 63 21 28 47	cubana1395@yahoo.fr
	Suppléant	DELAMARRE Jean Yves		06 82 68 47 04	jean-yves.delamarre@orange.fr
La Domangère	Délégué	ARNAUD Philippe	02 51 34 06 24	06 30 50 14 65	philippe.arnaud0496@orange.fr
	Suppléant	PIERRE Michel		06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
Laval	Délégué	POTTIER Alain	02 43 01 03 19	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
	Suppléant				
Le Croisic	Délégué	JUGDE Gustave	02 40 62 19 73	06 80 38 38 11	gustav.elisa@orange.fr
	Suppléant	BAYART Bertrand		06 86 07 03 53	bbayart@free.fr
Le Mans	Délégué	LAURENT Bruno	02 43 87 92 84	06 58 45 11 15	seniorsgolf24h.bl@free.fr
	Suppléant	RAULT Michel		06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Les Fontenelles	Délégué	PINEAU Guy	02 51 35 07 85	06 17 36 75 20	cg.pineau@gmail.com
	Suppléant	SIMON Christian		06 85 74 47 14	christian.simon25@sfr.fr
Nantes Erdre	Délégué	MORIN Yves	02 51 71 39 77	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
	Suppléant	BEDEL Jean Marc		06 87 37 28 63	jmbedel@numericable.fr
Nantes Vigneux	Délégué	THALOUARN Patrick	02 40 73 01 66		monique.thalouarn@wanadoo.fr
	Suppléante	GUIVARCH Evelyne		06 07 60 40 50	evelyne.guivarch@neuf.fr
Les Olonnes	Délégué	SMONDACK Alain	02 51 22 53 58	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
	Suppléants	BENET Serge		06 70 10 71 28	serben72@gmail.com
		CHARDONNEAU Bruno		06 20 77 69 09	les2chardons@yahoo.fr
Pornic	Délégué	DAUMAS Gérard	02 40 64 30 98	06 07 43 69 96	gerard.daumas2@wanadoo.fr
	Suppléant	GODET Jean Yves		06 18 41 27 19	jygodet@live.fr
Port Bourgenay	Délégué	HOUDART Jacques		06 03 05 30 23	jhoudart@gmail.com
	Suppléant	VIGUIER Laurent		06 22 15 62 90	laurent.viguiier@laposte.net
Sablé	Délégué	SEURIN Eric		06 89 15 57 53	eric.seurin53@orange.fr
	Suppléant				
Sargé - Le Mansgolfier	Délégué	GONNET Jean Paul	02 43 23 80 65	06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
	Suppléants	DELATRE Gilbert		06 81 67 25 61	seniorsarge@gmail.com
		HERRAULT Jacques		06 70 25 65 77	
Saumur	Délégué	PACAULT René	02 41 38 60 40	06 85 04 95 93	rpacault@sfr.fr
	Suppléant	VIEMONT Patrice		06 47 77 15 95	pvi@neuf.fr
Savenay	Délégué	SEVIN Michel	09 67 45 24 54	06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
	Suppléant	CHOUTEAU Yves		06 13 84 49 72	yves.chouteau@wanadoo.fr
St Jean de Monts	Délégué	PARESSANT Bruno		06 70 09 04 19	bparessant@gmail.com
	Suppléant				
St Sébastien/Loire	Délégué	GOURVEZ Bernard		06 86 43 81 82	bernard.gourvez@free.fr
	Suppléant	GEANDROT Philippe		06 64 45 74 42	geandrot.philippe@orange.fr
Tréffieux	Délégué	GUENEAU Philippe		06 41 96 43 07	pgueneau@hotmail.fr
	Suppléant	PAULO Marc		06 74 41 85 47	paulo.cedric2@wanadoo.fr

« Merci d'avoir pris le temps de parcourir cette plaquette ! »

Le secrétaire